

## **L'apprentissage, une solution intéressante pour les clubs sportifs !**

Le CFA Form'AS est le Centre de Formation des Apprentis pour les métiers du sport et de l'animation du Grand Est. C'est un établissement « hors murs » qui délègue la partie formation à des organismes partenaires, dont font partie le CREPS à Strasbourg ou encore Pro Format à Mulhouse. Il s'agit de formations en alternance, avec des temps théoriques en centre de formation, et des temps pratiques en structure d'accueil (associations sportives, collectivités, etc).

Un des diplômes proposés en contrat d'apprentissage est le BPJEPS APT (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport - mention Activités Physiques pour Tous). Cette formation amène au métier d'éducateur/animateur sportif polyvalent.

Pour valider son intégration à la formation, l'apprenti doit réussir des tests de sélection physiques, écrits et oraux, mais également avoir un ou plusieurs employeurs avec qui il va signer un contrat d'apprentissage (contrat de travail de 35h comprenant les heures de formation). Aujourd'hui, de nombreuses aides sont mises en place pour favoriser ce dispositif (aides de l'Etat et de la Région, CNDS Apprentissage), ce qui rend l'accueil d'un ou d'une apprenti(e) accessible et intéressant pour des associations sportives (entre 320 et 530€ par mois – charges comprises et aides déduites – pour 15 à 20h de travail par semaine).

A l'heure actuelle, plusieurs candidats sur la formation BPJEPS APT sont encore à la recherche d'une structure. Agés de 18 à 31 ans, ce sont des profils intéressants pour une association sportive qui souhaite développer ses activités ou pallier à un manque de bénévoles par exemple. La rentrée a lieu le lundi 4 septembre au CREPS et à Pro Format, mais il est possible de signer un contrat d'apprentissage jusqu'à deux mois après le début de la formation.

Si vous souhaitez davantage de renseignements, réaliser une simulation de coût plus détaillée ou pouvoir étudier les CVs de ces personnes, le CFA Form'AS se tient à votre disposition pour répondre à vos questions. Vous pouvez joindre Philippe Oster-Schall, chargé de développement, par mail [philippe.oster-schall@form-as.fr](mailto:philippe.oster-schall@form-as.fr) ou par téléphone au 07.87.79.04.11.

Autres informations sur le site internet [www.form-as.fr](http://www.form-as.fr).